

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 8 avril 2021

Nombre des Membres en exercice : 77

OBJET : 2021-02-25 - SUBVENTIONS (7.5.2) - ATTRIBUTION ET VERSEMENT D'UNE SUBVENTION AU FONDS D'AIDE AUX JEUNES (FAJ) POUR L'ANNEE 2021

DATE DE CONVOCATION : 1^{ER} AVRIL 2021

DATE DE PUBLICATION : 12 avril 2021

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la salle de l'Arsenal, avenue du Colonel Péchot à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Etaient présents :</u>	FONTAINE André, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, FONTANA André, PICARD Denis, BONNIN Pierre, LELIEVRE Jean Luc, POIRSON Elisabeth, STAROSSE Jean Luc (ayant la procuration de MARTIN-TRIFFANDIER Emilien), PAYEUR Emmanuel, VARIS Pierre, PREVOT Vincent (ayant la suppléance de SEGAULT Jean-François), CHARTREUX Fabrice, GUYOT Laurent (ayant la procuration de PLANCHAIS Viviane), SILLAIRE Roger (ayant la procuration de RADER Audrey-Helen), MAURY Christophe, GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe, GASPAR Isabel, TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO Michel), ARNOULD Raphaël, LALANCE Corinne, CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, SAUVAGE Catherine, PERRETTE Laurent (ayant la suppléance de CHENOT Bernard), JOUBERT Roger, MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, DOHR Hervé (ayant la procuration de MANSION François), CHAPUY Jacques (ayant la suppléance de DEPAILLAT Bernard), HENNEBERT Philippe, MATTE Jean-François, COLIN Xavier, CHENOT Tony, HARMAND Alde, DICANDIA Chantal, ADRAYNI Mustapha (ayant la procuration de DE SANTIS Fabrice), ALLOUCHI-GHAZZALE Malika, RIVET Lionel (ayant la procuration de ASSFELD LAMAZE Christine), HEYOB Olivier (ayant la procuration de LE PIOUFF Lydie), CHANTREL Nancy, BOCANEGRA Jorge (ayant le procuration de BRETENOUX Patrick), EZAROIL Fatima (ayant la procuration de ERDEM Olivier), BONJEAN Myriam, MOREAU Jean-Louis, LALEEVE Lucette, GUEGUEN Marie, SIMONIN Hervé, FAVRET Régis, CARTIER Jimmy, GUYOT Gilles, COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Etaient excusés :</u>	AMMARI Christelle, SEGAULT Jean-François, PLANCHAIS Viviane, RADER Audrey-Helen, ROSSO Michel, CHENOT Bernard, BELLINASO Alain, DEPAILLAT Bernard, MANSION François, LE PIOUFF Lydie, ASSFELD LAMAZE Christine, DE SANTIS Fabrice, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien, BRETENOUX Patrick, ERDEM Olivier, MANGEOT Etienne.
<u>Avis de procuration :</u>	9 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	4 avis de suppléance.
<u>Secrétaire de séance :</u>	Lionel RIVET
<u>Nombre de présents :</u>	59
<u>Nombre de votants :</u>	68

Vu les statuts de la Communauté de Communes Terres Toulaises,

Considérant que le fonds d'aide aux jeunes (FAJ) est un dispositif d'aide sociale, subsidiaire aux dispositifs de droit commun pour les jeunes de 16 à 25 ans en difficultés. Il intervient dans les domaines de l'accès à l'emploi, à la formation, à l'éducation, à la culture, et à la mobilité.

Considérant que, depuis 2011, la Communauté de communes verse, en lieu et place des communes membres, une participation communautaire annuelle plafonnée à 7500 €, afin d'aider à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans,

Considérant que la gestion administrative du FAJ est assurée par la Mission Locale du Toulous, les décisions d'attribution des aides étant prises par le SESIT Terres de Lorraine,

Considérant l'intérêt de ce dispositif pour les jeunes en difficulté du territoire et afin de contribuer au fonctionnement de ce dispositif d'aide,

Considérant également les besoins effectifs de cette structure pour l'exercice en cours, le versement d'une subvention à la Mission Locale Terres de Lorraine permettant de contribuer au développement des aides à destination des jeunes en difficultés sur le territoire de la Communauté de Communes Terres Toulaises,

Pour l'année 2020, 22 672.00 € ont été accordés à des jeunes de façon individuelle ou collective et 107 jeunes résidant sur la communauté de communes Terres Toulaises qui ont bénéficié de ces aides. La majorité des sommes octroyées concerne la mobilité (achat de titres de transport, pass permis, soutien à l'apprentissage du code de la route, caution pour location de scooter).

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **Autorise l'attribution et le versement, à la Mission Locale Terres de Lorraine, d'une subvention de 7 500€, étant précisé que le versement sera effectué à l'article 6574 fonction 524 du budget principal 2021,**
- **Autorise le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX